

	<p>Protocole de déclinaison de la stratégie Tester- Alerter – Protéger en période de Covid-19</p>	Date de création : 1 Février 2021
		Date de validité : À compter du 1 ^{er} février 2021
		Date de révision : À renseigner

Table des matières

I	Contexte.....	2
II	Protocole de déclinaison de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger »	3

I Contexte

La reprise progressive des enseignements à compter du début de l'année 2021 avec des étudiants présents dans les établissements d'enseignement supérieur est un objectif prioritaire pour les pouvoirs publics comme pour les communautés académiques considérant la dégradation de la qualité des enseignements et de l'acquisition des savoirs et l'impact social et psychologique de l'isolement de la jeunesse étudiante.

Dans l'intervalle qui nous sépare de la sortie de crise sanitaire, du fait du contexte épidémique non stabilisé, le contrôle et la surveillance de l'épidémie de SARS-CoV-2 au sein des populations qui travaillent ou étudient à l'Université reposeront sur un renforcement de la stratégie «Tester-Alerter-Protéger» (TAP).

Cette stratégie vient pour notre établissement, compléter les recommandations sanitaires figurant dans la circulaire MESRI du 7 septembre 2020 (*respect des gestes barrières, de la distanciation physique et de l'aération régulière des locaux*).

Afin d'y répondre, nous faciliterons l'accès aux tests en déployant au travers d'un partenariat avec des professionnels de santé des capacités de tests au plus près des lieux de vie, de travail et d'étude des employés et usagers de l'Université.

L'objectif est bien d'accroître l'efficacité d'identification des cas positifs en permettant de se faire tester au moindre doute et en enclenchant sans délais les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risques. C'est aussi se doter d'une capacité à déployer des tests de masse à la demande des autorités sanitaires ou préfectorales.

Le protocole TAP déroulé ci-après s'inscrit dans cette ambition. Il vient en complément des mesures déjà en œuvre de longue date suivantes :

- Hygiène
- Distanciation physique
- Port du masque
- Aération régulière de tous les espaces occupés
- Nettoyage adaptés des locaux et matériels
- Communication et information
- Suivi des cas Covid-19 déclarés

II Protocole de déclinaison de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger »

Ce protocole repose sur les principes suivants :

L'accueil se fera dans tous les cas dans le respect des distances physiques et de l'adoption des gestes barrières conformément au protocole sanitaire de l'Université.

L'accueil des étudiants se fera dans le respect d'une **jauge maximale égale à 20%** de nos capacités d'accueil. Un comptage à l'entrée de chaque bâtiment (*manuel ou numérique*) sera instauré afin de le vérifier et d'en rendre compte.

L'établissement décline la stratégie nationale de tests Covid « Tester, Alerter, Protéger » selon les modalités suivantes :

- *Tests individuels* : toute personne (*étudiant comme employé*) souhaitant faire un test Covid peut se rendre au centre médical COSEM situé à l'entrée du centre commercial Evry-2 en se déclarant de l'Université d'Évry (*carte professionnelle ou d'étudiant en cours de validité*) - voir : <https://centre-medical-et-dentaire-evry2.com/>

- *Tests dits " de masse "* : le centre médical COSEM se rendra sur site à l'Université pour pratiquer des tests dit de masse (*visant les étudiants comme les employés*), à la demande de l'autorité sanitaire (ARS, Agence régionale de santé) ou préfectorale dans ces deux situations :

a - pour information sur la situation épidémiologique (*enquête flash*)

b - en cas de Cluster suspecté ou avéré pour en déterminer l'étendue et prendre les mesures appropriées.

Suivi des cas Covid-19 déclarés

Les données en temps réel relatives aux personnes étudiant ou travaillant dans l'établissement ayant eu un test Covid-19 positif sont d'ores et déjà mis à la disposition de la communauté universitaire. Elles sont ouvertes sur le site Web de l'Université à tout visiteur par ce lien :

<https://www.univ-evry.fr/toute-lactualite/actualites-universite/covid-19/covid-19-suivi-du-nombre-de-tests-covid-positifs-a-luniversite-devry.html>

Référente Covid-19

La référente Covid-19 désignée par l'établissement est Madame Karima BENDADA KELBITE, conseillère de prévention : 01.69.47.71.09, 06.23.49.53.37 referent.covid@univ-evry.fr.

Les missions de la référente Covid-19 sont de :

- Centraliser les questions pratiques des personnels et étudiants et de les orienter afin qu'ils disposent de réponses actualisées
- Mettre en œuvre sans délai la stratégie TAP
- Être un point d'entrée aisément identifiable et un lien avec les autorités déconcentrées de l'État (*MESRI, rectorat, préfecture, ...*) ou nos partenaires académiques du bassin d'Evry-Courcouronnes ou de l'Université Paris-Saclay.